

Dossier

Syndicalismes en lutttes

DOSSIER COORDONNÉ PAR
NATHALIE ETHUIN ET KAREL YON

Si le syndicalisme est un acteur essentiel des luttes sociales, il est aussi au cœur des luttes symboliques pour définir les objectifs et les moyens légitimes de ces luttes. La lutte des classes est aussi une lutte de classements et définir les frontières et les modalités légitimes de l'action syndicale en est l'un des enjeux. Ce dossier ne vise évidemment pas à fournir des réponses univoques et définitives à la question de savoir à quoi servent ou devraient servir les organisations syndicales. Il s'agit plus modestement de spécifier ces enjeux et de rendre compte des débats qui traversent le mouvement syndical dans le contexte actuel d'hégémonie de l'idéologie néolibérale.

Qu'en est-il du répertoire d'action et des horizons de pensées du syndicalisme à l'heure où est répété à l'envi qu'il n'y aurait plus de « grain à moudre », pour reprendre la célèbre expression d'André Bergeron, secrétaire général de FO, qui célébrait ainsi la fonction de négociation des syndicats à l'ère du « compromis fordiste » ? La crise de 2008 et la généralisation des politiques d'austérité qui l'a suivie ont largement contribué à remettre ces questions à l'agenda militant et scien-

tifique en déclenchant un cycle de protestation qui a été diversement investi par les syndicats selon les pays. Comment négocier avec les organisations d'employeurs et les pouvoirs publics tout en participant activement aux luttes sociales ? Comment parler au nom de tous les travailleurs lorsque les politiques économiques tournées vers la compétitivité des entreprises aboutissent à une hétérogénéité croissante des statuts d'emploi et des conditions de travail ? Lorsque les collectifs de travail sont fragilisés, voire démantelés, lorsque les partis politiques censés être les plus proches des syndicats voient leur rôle se réduire à celui d'une courroie de transmission du fatalisme économique, comment sont débattues dans et entre les organisations syndicales les enjeux stratégiques et idéologiques de la syndicalisation ?

Ces questions ne sont bien sûr pas nouvelles. La somme coordonnée par Colin Crouch et Alessandro Pizzorno dans les années 1970 résume bien la façon dont les spécialistes du syndicalisme y répondirent au cours du dernier quart du vingtième siècle¹. Impulsé, comme son nom l'indique, dans le but

1. Crouch C., Pizzorno A. (dir.) (1978), *The Resurgence of class conflict in Western Europe since 1968*, 2 vol., New York, Holmes & Meier.

de comprendre la résurgence du conflit de classe en Europe après 1968, ce travail publié dix années plus tard se concluait en montrant comment les gouvernements d'Europe occidentale avaient réussi à endiguer la contestation sociale grâce à l'enrôlement des syndicats dans les politiques de gestion de la crise. Longtemps considéré comme le mouvement social par excellence, le syndicalisme devenait ainsi un rouage des institutions publiques, donnant forme à ce que les politistes baptisèrent « corporatisme libéral ». L'accélération de l'intégration européenne et la fabrique, à cette échelle, d'une ambitieuse architecture du « dialogue social » semblaient confirmer cette analyse. Dans le même temps, le champ en plein essor de la sociologie des mouvements sociaux se consolidait en ignorant, pour l'essentiel, l'enjeu de la conflictualité au travail².

D'une crise à l'autre, la résurgence de grandes mobilisations sociales orchestrées par les syndicats a permis de rappeler que l'institutionnalisation n'impliquait pas de renoncement irrémédiable à l'action protestataire. Plutôt que de chercher à qualifier de façon univoque et définitive les organisations syndicales, mieux vaut tenter de les situer au sein du triangle qui constitue, selon Richard Hyman, la géométrie du syndicalisme³. Les organisations syndicales sont, selon les contextes nationaux et les périodes historiques, plus ou moins proches de l'un des sommets du triangle symbolisant les trois rôles idéal-typiques du syndicalisme : agent économique, parte-

naire social et organisation de classe. Ce sont donc moins les angles du triangle – marché, société, classe – qui doivent retenir l'attention que les directions vers lesquelles bougent les curseurs des revendications et des actions syndicales.

Cette tension est « au cœur des controverses sur le syndicalisme. Il s'agit de la contradiction entre la nécessité de construire une organisation majoritaire et l'impératif de mener une lutte efficace contre le système capitaliste, c'est-à-dire la contradiction entre un syndicalisme de masse et un syndicalisme de classe »⁴. En France, la charte d'Amiens, adoptée en 1906 dans un congrès de la CGT, stipule en effet que l'organisation syndicale doit œuvrer à « une double besogne », quotidienne (obtenir des améliorations immédiates) et d'avenir (œuvrer à l'émancipation intégrale des travailleurs par l'expropriation des capitalistes). Si les termes ont sensiblement évolué, l'enjeu de définir l'espace des possibles reste au cœur des luttes intra et intersyndicales. Il traverse toutes les organisations et se pose de façon diverse selon les contextes économiques et politiques.

À l'échelle de l'Europe occidentale, le syndicalisme reste quoi qu'il en soit un opérateur central de la conflictualité sociale. C'est ce qu'illustre l'article de Gregor Gall qui dresse un bilan de l'activité gréviste dans neuf pays d'Europe occidentale. En se situant sur le terrain des analyses macrosociales qui mettent l'accent sur le déclin de la grève, il nuance ces conclusions en montrant que les grèves économiques sont toujours à la peine mais que des « grèves politiques de masse » se développent en réaction aux politiques néolibérales. Si d'autres

2. Yon K. (à paraître), « A long awaited homecoming : the labour movement in social movement studies », in Fillieule O., Accornero G. (dir.), *Social movement studies in Europe : the state of the art*.

3. Hyman R. (1997), « La géométrie du syndicalisme. Une analyse comparative des identités et des idéologies », *Relations industrielles*, 1, pp. 7-37.

4. Bérout S. (2002), « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, n° 24, 2002, p. 45.

techniques d'enquêtes permettraient de prolonger cette critique de la supposée « quiétude » du mouvement ouvrier⁵, l'intérêt du texte est de pointer les limites des politiques néo-corporatistes à l'heure du néolibéralisme triomphant.

C'est précisément cette question du corporatisme que revisite l'article de Hans-Jürgen Urban, qui s'interroge sur les conditions de possibilité d'un « corporatisme de crise » dans l'Allemagne fédérale. Son tableau de la situation allemande récente montre que l'enrôlement des syndicats dans la négociation de concession, y compris sur les modérations salariales, n'exclut pas les campagnes de syndicalisation vers les salariés précaires et les revendications relatives aux conditions de travail.

Dans un contexte différent, l'article d'Andreia Galvao montre également que l'existence de politiques corporatistes d'échange politique reste une donnée clé pour comprendre les stratégies syndicales. La présence au pouvoir d'un gouvernement ami dirigé par le Parti des travailleurs explique sans doute le faible et tardif engagement des confédérations syndicales dans les mobilisations de l'hiver brésilien, les syndicats, tout comme d'autres mouvements sociaux, étant déjà eux-mêmes divisés quant à l'attitude à tenir à l'égard du pouvoir pétiste. Le cas brésilien est ainsi très éclairant sur les relations fluctuantes entre partis politiques au pouvoir, organisations syndicales et mobilisations populaires.

Cette articulation entre syndicalisme et mouvements sociaux est également au centre de la situation politique en

Espagne. Deux articles permettent de rendre compte de façon complémentaire de ce qui se passe dans ce pays sur le terrain des luttes sociales et du rôle que peuvent jouer les organisations syndicales. Le premier texte d'Adoración Guamán et de Francisco Trillo aborde les difficultés croissantes auxquelles sont confrontées les organisations syndicales face aux plans d'austérité et aux mesures antisociales qui se succèdent. Si ces politiques se nourrissent d'un anti-syndicalisme virulent, elles alimentent en retour des critiques de plus en plus aiguës à l'encontre des syndicats au sein des mouvements sociaux. Les deux auteurs insistent également sur le défi que représentent les millions de privés d'emploi et de travailleurs précaires dont une part s'organise hors des lieux de travail, alors que le syndicalisme traditionnel se déploie avant tout au niveau de l'entreprise. Toutefois, la thèse de la coupure irrémédiable entre syndicalisme et mouvements sociaux ne résiste pas à l'épreuve des faits empiriques, comme le démontre ici Sophie Bérout. Si les critiques à l'égard des syndicats sont monnaie courante au sein du mouvement des Indignés, les militants syndicaux sont loin d'être absents des assemblées et des cortèges. Certains, comme les syndicalistes enseignants, ont même pu profiter du regain de conflictualité pour élargir leurs revendications et l'éventail de leurs modes d'action. L'exemple des mobilisations du secteur éducatif qu'étudie Sophie Bérout, montre à quel point le syndicalisme espagnol, quoiqu'on en dise, reste inscrit dans l'espace des mouvements sociaux.

Sur le cas français, l'article de Jean-Marie Pernot éclaire les reconfigurations récentes du champ syndical tout en soulignant les limites d'une approche en terme

5. Cf. par exemple Bérout S., Denis J.-M., Desage G., Giraud B., Péliisse J. (2008), *La lutte continue ? Les conflits du travail dans la France contemporaine*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant.

de camps irrémédiablement distincts, sinon antagoniques. Il s'agit bien davantage d'alliances à géométrie variable selon les secteurs, les enjeux et les rapports de force. Ce faisant, il montre que le réflexe consistant à résumer les clivages syndicaux en termes de lignes politiques – un camp « réformiste » et un pôle « contestataire » – est éloigné des logiques pratiques qui structurent cet espace complexe qu'est le champ syndical.

La question des logiques plurielles qui orientent l'action syndicale est au cœur de l'article de Pierre Odin. En revenant sur l'histoire de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe, il décrit comment s'est forgée la pratique d'un « syndicalisme intégral » investi à la fois sur les terrains économique, politique et culturel. La légitimité acquise par l'UGTG

au croisement de la représentation quotidienne des travailleurs et de l'incarnation d'un projet politico-culturel pour la Guadeloupe éclaire le rôle central qu'elle a joué dans la grève générale de 2009 et la constitution, avec le LKP, d'une coalition regroupant syndicats, associations et partis politiques.

Dans des pays et contextes différents, le syndicalisme est donc bel et bien tirailé par des conflits, des enjeux et des défis majeurs, que chaque texte réuni dans ce dossier explore sans prétendre évidemment à l'exhaustivité. Si les difficultés sont réelles et plurielles, si les définitions des objets et des moyens des luttes syndicales sont conflictuelles, on ne saurait pour autant entonner le chant du cygne comme le font tant et trop de commentateurs pressés. ■